

# Le Petit Journal de Lalleu

NUMÉRO 81 - OCTOBRE- NOVEMBRE 2023

« La mort n'est pas le bout de la vie, elle en fait partie »

Haruki Murakami

## ÉDITO

Difficile de ne pas se répéter depuis quelques mois quand on aborde la météo qui nous offre un été à rallonge déroutant !

Profitions, malgré tout, de cette douceur climatique - car je sens déjà quelques gouttes - pour se balader à pied ou à vélo.

En ce qui me concerne, grâce à la communauté de communes, j'ai pu louer un vélo électrique pour 30€ en ce mois d'octobre ! Il faut dire qu'il y a de belles balades à réaliser sur les voies vertes dans le département.

Si vous êtes plus sportif que moi, inscrivez-vous vite à la randonnée VTT qui aura lieu les 28 et 29 octobre à Lalleu .

Coté culturel, le festival du Mois du doc ne passera pas par Lalleu ce mois de novembre 2023 car, comme chaque année, il n'y a que 12 films documentaires pour 20 communes participantes. Il faut donc en laisser pour les autres ! Mais on se rattrapera l'année prochaine et on se retrouvera de nouveau, n'en doutons pas, à la même adresse !

En attendant, bel automne !

yb



## AGENDA OCTOBRE - NOVEMBRE

- 21 octobre - 5 novembre : vacances scolaires
- 28 et 29 octobre : randonnées VTT
- 29 octobre : passage heure d'hiver
- 31 octobre : soirée d'Halloween
- 11 novembre / 10h : cérémonie au monument aux morts
- 12 novembre : partage de soupes à La Boulange.
- 19 novembre : portes ouvertes atelier de peinture
- 25 novembre : repas du CCAS

## A NOTER

La Mairie sera fermée  
du 26 au 31 octobre 2023

## PROCHAINS CONSEILS 2023

Mercredi 15 novembre  
Mercredi 6 décembre

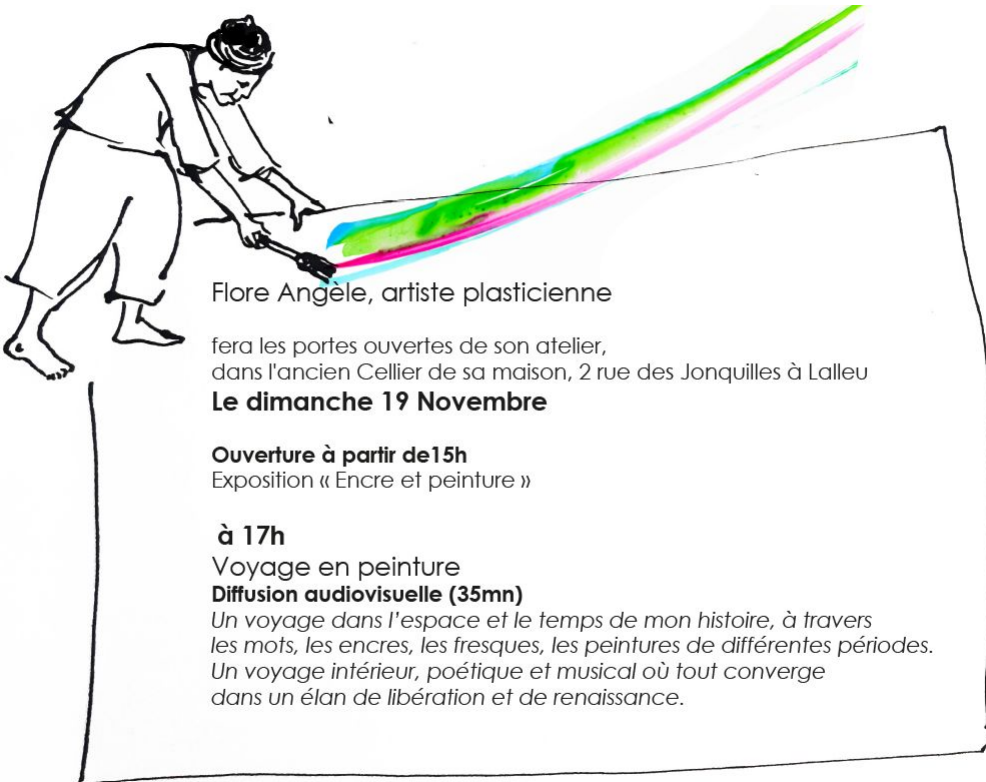
## RANDO VTT

Les **randonnées VTT** à Lalleu se tiendront les **28 et 29 octobre** prochain.  
 Tout le monde peut y participer...  
 Trois circuits sont proposés...  
 5 € la rando...

N'oubliez pas le passage à l'heure d'hiver le dimanche matin...

Venez nombreuses et nombreux !  
 Le Comité des Fêtes de Lalleu

## PORTES OUVERTES ATELIER DE PEINTURE



Flore Angèle, artiste plasticienne

fera les portes ouvertes de son atelier,  
 dans l'ancien Cellier de sa maison, 2 rue des Jonquilles à Lalleu  
**Le dimanche 19 Novembre**

**Ouverture à partir de 15h**  
 Exposition « Encre et peinture »

**à 17h**  
 Voyage en peinture  
**Diffusion audiovisuelle (35mn)**  
*Un voyage dans l'espace et le temps de mon histoire, à travers les mots, les encres, les fresques, les peintures de différentes périodes. Un voyage intérieur, poétique et musical où tout converge dans un élan de libération et de renaissance.*

## ATELIERS DE DESSIN À LALLEU



Je modifie mon offre d'ateliers de dessin, en petits groupes :

**QUI ?** Pour tous niveaux, tout âge dès 11 ans. J'ouvre la séance dès 3 inscrit.e.s.

**QUOI ?** Séance de 2 heures de dessin avec sujets variés.

**QUAND ?** Selon nos plannings respectifs.

**OU ?** Je peux vous accueillir à mon domicile, à Lalleu dans une pièce de 30 m2 .

**PRIX LIBRE**, à la séance (prix conseillé 25€)

**MATÉRIEL** non fourni, technique libre

Accompagnement collectif et individuel tout au long des ateliers en m'adaptant aux envies et aux besoins des inscrit.e.s. J'anime les ateliers en favorisant la convivialité et le partage. Ce sont des espaces de plaisir dans lesquels le médium est libre.

**Infos & inscriptions :** 06 82 07 03 81

[charleshilbey@gmail.com](mailto:charleshilbey@gmail.com) [charleshilbey.com/ateliers](http://charleshilbey.com/ateliers)

25 KMS  
35 KMS  
45 KMS

## VTT A LALLEU

### 3 CIRCUITS

SUR LES RIVES DU SEMNON

PARTICIPATION  
5 EUROS  
TEL : 06-86-18-06-00

RDV A LA SALLE DES FÊTES

**SAMEDI 28 OCTOBRE**  
A PARTIR DE 13H30

**DIMANCHE 29 OCTOBRE**  
A PARTIR DE 08H00

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES  
L'ASSOCIATION NE RÉPOND NI DES VOLS, NI DES ACCIDENTS.

## PARTAGE DE SOUPES

Maïko vous invite le **dimanche 12 novembre** au partage des soupes devant La Boulange.

Si le temps n'est pas clément, nous nous replierons sous le préau de l'école...  
 Pensez à la liste des ingrédients, voire la recette...

Le pain frais du fournil sera fourni...

La Boulange, 10 rue des Violettes, Lalleu

La BOULANGE vous invite à sa

## FÊTE DE LA SOUPE

Le 12 novembre 2023  
de 12h30 à 14h30  
devant la boulange

Pensez à apporter vos bols,  
couverts et surtout votre  
bonne humeur !

Maïko



## SUR LA COMMUNE

### LES JEUNES S'ACTIVENT ! SOUTENONS-LES ...

La junior association **Les Shapeurs du Semnon** est actuellement en train de réunir des fonds pour organiser le prochain événement printanier.

Ils sont actifs et déterminés !

Vous avez déjà peut-être eu l'occasion de rencontrer **Mathéo, 16 ans et Léo, 15 ans**, qui vendent des Gavottes en faisant du porte à porte, ou vous les avez sûrement vus le week-end au « bikepark » de Lalleu faire des saltos à vélo.

Si vous souhaitez les soutenir, n'hésitez pas à passer commande :

- Gavottes chocolat noir, 8x100g 11,90€
- Gavottes chocolat au lait, 8x100g 11,90€
- Gavottes nature, 3x200g 19€

Contact : [lessshapeursdusemnon@gmail.com](mailto:lessshapeursdusemnon@gmail.com)

06 38 05 39 30



### NOUVEAUX HORAIRES DE LA BOULANGE.



**Le mardi : 16h-19h**

(Commande de préférence avant lundi à 16h)

**Le mercredi : 9h-12h +**

(Sur commande avant lundi à 16h)

**Le Samedi : 16h-19h +**

(Sur commande avant vendredi à 16h)

**Le dimanche : 9h-12h**

(Commande de préférence avant vendredi à 16h)

Tél: **09 50 20 59 36** (laisser un message)

E-mail : [laboulange.lalleu@gmail.com](mailto:laboulange.lalleu@gmail.com)

Merci de ne pas passer par Facebook ou Messenger pour la commande svp.

### SOIRÉE D'HALLOWEEN



Le **mardi 31 octobre**, un défilé de petits monstres en costume se baladera dans les rues du bourg pour venir vous effrayer. N'oubliez pas de prévoir quelques bonbons si vous ne voulez pas recevoir un sort !!!!



## SOLIDARITÉ

**Chaque année, le dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires organisent leur Collecte Nationale dans les magasins partout en France. Cette année, elle aura lieu les 24, 25 et 26 novembre 2023.**

La Collecte Nationale est l'unique moment de l'année durant lequel l'ensemble du réseau des Banques Alimentaires fait appel aux dons de denrées alimentaires auprès des particuliers. Un rendez-vous solidaire essentiel pour faire face à la hausse de la demande.

On observe depuis 2008, une hausse croissante et régulière de la demande d'aide alimentaire.

La hausse s'accélère, au seul 1<sup>er</sup> trimestre 2023, elle est de +9%. Ce pourcentage équivaut à l'augmentation totale sur l'année 2022.

Entre 2020 et 2023, le nombre de personnes accueillies est en hausse de plus de 34%.

Dans ce contexte, la Collecte Nationale 2023 des Banques Alimentaires constitue un vrai défi contre la précarité alimentaire.

Et si parfois, nous vous avons sollicité pour des produits d'hygiène, l'urgence de la demande, cette année, est prioritairement alimentaire.

**Devenez bénévole le temps d'un week-end, juste quelques heures.**

Aidez-nous ! Vous pouvez, au choix :

- appeler la correspondante PANISOL au 07 83 25 39 06
- adresser un e-mail à : [collectepanisol@orange.fr](mailto:collectepanisol@orange.fr)
- vous inscrire en ligne : [www.banquealimentaire.org](http://www.banquealimentaire.org) au point de collecte de votre choix.

MERCI de votre implication à nos côtés >> PANISOL, Épicerie Sociale « Bretagne Porte de Loire Communauté »



# À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Venez découvrir un nouveau livre, une bande dessinée, une activité culturelle...  
**L'INSCRIPTION EST GRATUITE**

## **Cette musique ne joue pour personne** de Samuel Benchetrit, par Yannick Bouvet

DVD

Réalisée en 2021, cette comédie poétique et burlesque franco-belge réunit une belle bande de joyeux drilles, notamment la compagne de l'auteur, une Vanessa Paradis méconnaissable, au sommet de son art ; ou un Joey Starr totalement bluffant par sa sobriété. Ce film est un vrai bijou passé inaperçu lors de sa sortie qu'il faut re-découvrir au plus vite pour passer un bon moment en famille !



## **Albert Londres doit disparaître** scénario Frédéric Kinder et dessin Borris, par Isabelle Souchet

BD

"Notre métier n'est pas de faire plaisir ; non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie."

Albert Londres

En décembre 1931, le journaliste d'investigation Albert Londres retourne en Chine. Personne ne sait ce qu'il part y faire... Le conflit sino-japonais, situé à Shanghai, sollicite peu de passion.

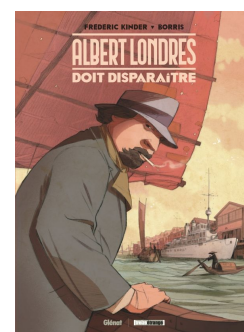
Ses nombreux reportages ont suscité un vif intérêt : la cathédrale de Reims en feu, le bagne de Cayenne, le Tour de France, le traitement des internés en hôpitaux psychiatriques, etc.

Cependant, Albert Londres s'apprête, cette fois-ci, à révéler un trafic d'armes et d'opium. Ces révélations compromettent l'Etat et, surtout, l'amirauté de la Marine Française (connu plus tard sous le nom de French Connection !).

Aussi, sa disparition en mai 1932, dans le naufrage du bateau qui le ramenait en France, laisse-t-elle planer un doute... Et fait couler de l'encre ! Entre biopic et fiction... Pourquoi pas cet épilogue ?

Cette bande dessinée a reçu le prix BD RTL du mois de mai 2022.

Le prix Albert-Londres couronne chaque année depuis 1933, les "meilleurs grands reporters" francophones.

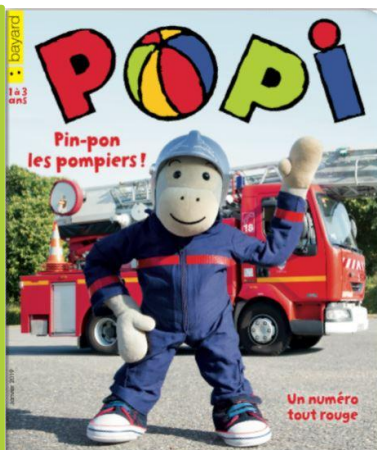


**La bibliothèque tient à remercier chaleureusement Fanny Corbé** pour ses spectacles qui ne cessent de réunir un maximum d'enfants. Et pour info, ces « tapis conté » sont financés entièrement par la communauté de communes, à raison de 6 séances annuelles, c'est une belle réussite .

Le **prochain tapis conté** aura lieu **vendredi 15 décembre, à 17h** précises !!!

### **NOUVEAUTÉ** **>> La revue POPI**

Depuis quelques mois, la bibliothèque de Lalleu s'est abonnée à nouveau à cette superbe revue mensuelle pour les petits (1 à 3 ans). il est donc possible d'en emprunter plusieurs numéros.



**Le mois du doc** s'invite dans les **médiathèques, cafés, salles des fêtes, tiers-lieux du territoire de la communauté de communes.**

10 films documentaires à découvrir gratuitement tout au long du mois de novembre.

Le programme complet est disponible à la bibliothèque de Lalleu et en ligne sur le site [www.bretagneportede Loire.fr](http://www.bretagneportede Loire.fr)



## Le Petit Journal de **Lalleu**

Vous avez de bonnes idées d'articles ? Vous souhaitez améliorer le PJJ ?

Rejoignez le comité de rédaction qui a fort besoin d'aide et de soutien !

[lepetitjournaldelalleu@gmail.com](mailto:lepetitjournaldelalleu@gmail.com)

Y. Bouvet, S. Dhinaut, M. Esteve, C. Hilbey, T. Lassalle, G. Rossi, I. Souchet



**J'aime mon  
village.Lalleu**



# INAUGURATION PLACE GUY DESRIVIERES

## La place de la Mairie s'appelle désormais Place Guy Desrivières



C'est par un bel après midi ensoleillé, **le 30 septembre 2023** à 15h, que nous avons **inauguré** la Place de la Mairie du nom de **Place Guy Desrivières**, Maire de Lalleu de juin 1973 à mars 2008.

Une centaine de personnes étaient présentes.

Lors de cette cérémonie, en présence de Madame Christine Digue ancienne Maire de Lalleu, et qui est à l'origine de cette inauguration, nous avons souhaité faire une rétrospective de ces 35 années de mandat.

Enfant de Lalleu, Guy devient le 9 juin 1973, à l'âge de 35 ans, le nouveau Maire, suite au décès de Monsieur Jean-Marie Douessin.

A l'époque, notre village vivait avec son épicerie, ses cafés, sa boucherie, son négoce agricole, sa permanence bancaire, sa salle familiale derrière la boucherie et le bar, son pont à bascule, son distributeur Ouest France à vélo, sa Poste, son employé communal, son fossoyeur, etc...

## ÉVOLUTIONS DANS LA COMMUNE DE LALLEU

**1975** : les réparations de l'église sont engagées, une fête en l'honneur des mamans est organisée qui perdure dans le cadre de la Fête des mères, la même année le conseil pense déjà à la création d'un lotissement (avec acquisition de terrain en 1977), et vente d'une partie du terrain au CIL pour le futur lotissement de Bellevue qui verra le jour en 1985.

**1976** : modernisation des chemins ruraux.

**1977** : la commune est équipée d'une cabine téléphonique qui disparaîtra en 2015. C'est aussi la remise de médaille de la famille française à 14 mamans.

**1982** : le chauffage central est installé dans l'école. C'est le début du remembrement qui se terminera en 1988.

**1983** : début de l'électronique avec achat d'une machine à écrire, puis 10 ans plus tard avec l'achat d'un ordinateur, d'une imprimante et enfin par l'informatisation de la mairie en 2007.

> seules deux secrétaires de mairie se sont succédées de 1983 à aujourd'hui : Madame Kiss et Madame Moullec.

**1985-1986** : extension de l'éclairage public.

**1988** : le Conseil Municipal décide de donner des noms de fleurs aux rues.

**1989** : le 14 juillet une cérémonie est organisée pour la plantation d'un arbre de la Liberté Place de l'église.

**1989** : construction de l'atelier communal.

**1989** : début du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des communes de Lalleu, La Couyère et Thourie avec 79 enfants, et aujourd'hui 131 enfants sur 7 classes.

**1990** : début de l'aménagement d'une base de loisirs avec équipements sportifs et 60 arbres plantés pour délimiter l'espace. Cette initiative se complètera en 1996 par un terrain de foot avec une équipe comprenant alors 34 licenciés.

**1990** : c'est à cette époque que commence à être plantés les arbres de naissance : 91 arbres jusqu'en 2008 et 62 arbres fruitiers de 2014 à ce jour.

**1991 à 1995** : mise en place du réseau d'assainissement collectif dans le bourg de Lalleu.

**1996** : agrandissement de l'école avec la classe de motricité et mise en place de la garderie à l'école.

**1998** : début du projet de Salle des Fêtes qui sera inaugurée en novembre 2000.

**1998** : le conseil vote pour le maintien du dernier commerce par la création d'un bar/tabac/épicerie.

Il viendra remplacer la Mairie en 2006, cette dernière étant transférée dans l'ancien presbytère, aujourd'hui place Guy Desrivières.

**2001** : achat d'un nouveau tracteur.

**2003** : l'école est équipée d'internet et dispose aujourd'hui de vidéo projecteur, d'ordinateur et photocopieur.



# INAUGURATION PLACE GUY DESRIVIÈRES

Durant ces 35 années, la commune de Lalleu adhèrera au SMICTOM en 1990, c'est encore la création de la Communauté de Communes Moyenne Vilaine et Semnon en 1993 et aussi le SIVU de La Couyère avec le regroupement de 2 casernes de pompiers pour les 6 communes Lalleu, La Couyère, Thourie, Coësmes, Tresboeuf et Sainte-Colombe.

30 conseillers différents auront été élus dont pour la première fois des femmes : Madame Christiane Robert, élue conseillère de 1983 à 1995, puis Mesdames Ghislaine Ventroux, Germaine Chevrel et Monique Lefèvre de 1995 à 2001.



**Guy Desrivières** reçoit :

- en 1993 : la haute distinction par la remise d'un diplôme et la médaille d'honneur communale, départementale et régionale pour ses 20 ans de mandat,
- en 2001 : la médaille d'honneur pour avoir été président du club de l'amitié pendant 23 ans,
- en 2008 : ne se représentant pas, il devient Maire Honoraire
- en 2009 : il est honoré par la Communauté de Communes Moyenne Vilaine et Semnon pour ses 35 ans de mandat.

N'oublions pas les fonctions qu'il a occupées en tant que :

- président du Syndicat d'électricité,
- président de l'association des anciens combattants de 1972 à 2014
- président du club de l'amitié durant 23 ans

**Voilà pourquoi, il était tout à fait normal de dédier à Guy Desrivières un lieu allodien.**

**Christine Digue et Thierry Lassalle**

## ON VOUS EN PARLE

### LE CHARDONNERET ÉLÉGANT *par Sylvie Dhinaut*

Ce mois-ci, je vous parle de ce petit passereau, **le chardonneret élégant**, aperçu sur notre commune pendant une belle matinée estivale, son chant était mélodieux : une sorte de gazouillis sous forme de "tidelitt".

Il imite parfois le chant d'autres oiseaux dans son entourage (mésange charbonnière).

#### Caractéristiques

D'une taille inférieure à celle d'un moineau, il est facile à reconnaître grâce à une face rouge sang et une grande zone jaune-citron sur l'aile.

Le bec régulièrement conique, est rose pâle.

Son vol est rapide et ondulant, il est typiquement ponctué de petits cris de cohésion.

Longueur : 14 cm    Poids : 13 à 19 grammes

#### Habitat

C'est un oiseau assez commun des milieux boisés ouverts, qu'ils soient feuillus ou mixtes.

On le trouve ainsi au niveau des lisières, clairières et régénérations forestières, dans la steppe arborée, en forêt riveraine le long des cours d'eau et des plans d'eau, dans la garrigue ou le maquis méditerranéen, dans le bocage, le long des routes, dans les parcs, vergers et jardins arborés.

#### Nidification

Le territoire de nidification doit répondre à deux exigences. Il doit comporter des arbustes élevés ou des arbres pour le nid et une strate herbacée dense riche en graines diverses pour l'alimentation.

A ce titre, les friches et autres endroits non cultivés jouent un rôle essentiel.

#### Alimentation

Le chardonneret élégant est très majoritairement granivore. Il se nourrit en toutes saisons de graines très diverses, (chardons, asters, tussilage, etc.), mais également d'arbres (bouleaux, aulnes, pins, etc.).

En hiver, il fréquente volontiers les postes de nourrissage, attiré par les graines qu'on y dépose, pas du tout par la graisse ou autres substances d'origine animale.

#### Répartition

On le trouve dans toutes les régions de France.

Il vit aussi dans toute l'Europe, en Asie et en Afrique du Nord (où il porte bonheur).







**Présent.es:** MM. LASSALLE, BARDY, HILBEY, PAPION, BOUVET, DEFFAINS et VEINANTE  
Mmes CHAUSSIS, PRIME, LE BOZEC, MALEUVRE.

**Absent.es excusé.es :** Mmes COTTIER et HALATRE, MM BOUTIER et GIMENO

## **CALCULATRICES ECOLE DE THOURIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'école de THOURIE a offert aux élèves en classe de CM2 pour la fin de leur scolarité une calculatrice, avec une participation de la commune de domiciliation des enfants. Un élève de LALLEU qui était scolarisé à l'école de THOURIE a reçu une calculatrice. La charge de la commune est de 19,99€ .

**Vote : 11 Pour**

## **DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour ajuster la compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'article 16 de la loi de finances pour 2020 a institué un prélèvement sur les avances mensuelles de fiscalité locale à la charge des communes et EPCI ayant procédé à une hausse du taux de taxe d'habitation principale entre 2017 et 2019. Ces reprises ont fait l'objet d'opérations comptables dont une qui n'était pas prévue au budget soit du compte :

6231 « Annonces et Insertions » - 1077 €

739118 « autres reversements et restitutions sur contributions directes » +1077 €

**Vote : 11 Pour**

## **RAPPORT DE LA CLECT DE BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ DU 27 JUIN 2023 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, après présentation, vu le rapport définitif de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Bretagne Porte de Loire Communauté en date du 27 juin 2023,

- Vu le code général des collectivités territoriales,

- Vu le code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C,

- Vu la délibération n°24 du conseil communautaire du 4 juillet 2020 de Bretagne Porte de Loire communauté portant nomination des membres de la CLECT

CONSIDERANT :

- que chaque conseil municipal dispose d'un représentant auprès de la CLECT, vu le rapport définitif de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Bretagne porte de Loire Communauté en date du 27 juin 2023, qu'il appartient à chaque commune membre de Bretagne Porte de Loire Communauté de se prononcer sur le rapport de la CLECT.

Le Maire informe les élus que la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie, le 27 juin 2023 pour évaluer les charges transférées des communes membres à Bretagne Porte de Loire Communauté à l'occasion de l'imputation du contingent annuel du SDIS sur les attributions de compensation en lieu et place de la réduction sur la DSC versée.

Cette mesure permet aux communes de bénéficier du gel de leur participation financière au SDIS après transfert de la compétence contingent communal du SDIS à BPLC.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

1- Approuve le rapport définitif de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 27 juin 2023,

2- Approuve le transfert de charges tel qu'il résulte du rapport de la CLECT du 27 juin 2023,

3- Autorise en conséquence Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents,

**Vote : 11 Pour**

## **APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 DE BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ**

Monsieur Vincent MINIER, Président de la Communauté de Communes BPLC, présente à l'ensemble des conseillers ce rapport d'activités.

Conformément à l'article L.5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport d'activités doit être transmis avant le 30 septembre de chaque année, au Maire de chaque commune membre de tout Établissement Public de Coopération Intercommunale.

A la suite de cette présentation et des questions posées, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité le rapport d'activités de BPLC pour l'année 2022.

**Vote : 11 Pour**

## **ADHÉSION A LA PROCÉDURE DE MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (MPO) DANS CERTAINS LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE MISE EN OEUVRE PAR LE CENTRE DE GESTION D'ILLE-ET-VILAINE**

Le décret n°2022-433 du 25 mars 2022 introduit une section dans le Code de justice administrative afin que les recours formés contre les décisions individuelles défavorables listées dans ce même décret soient précédés d'une tentative de médiation.

Afin d'y adhérer et après présentation complète, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur l'adhésion de la collectivité à la procédure de médiation préalable obligatoire organisée par le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, eu égard aux avantages que pourrait présenter cette nouvelle procédure pour la collectivité, si un litige naissait entre un agent et la collectivité sur les thèmes concernés par l'expérimentation.

La collectivité garde la possibilité de refuser la médiation à chaque sollicitation éventuelle.

La médiation préalable obligatoire vise à parvenir à une solution amiable entre les parties, les employeurs et les agents, grâce à l'intervention d'un tiers neutre. C'est un mode de résolution de litiges plus rapide et moins onéreux qu'une procédure contentieuse.

Le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine propose ainsi aux collectivités et établissements publics qui le souhaitent d'adhérer par voie de convention à la procédure de médiation préalable obligatoire. En cas d'adhésion, chaque collectivité pourra, en cas de besoin, bénéficier de cette mission.

**Vote : 11 Pour**

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2023



## **REMBOURSEMENT FACTURE BUREAU VALLÉE A LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la nouvelle directrice temporaire de l'école Niki de Saint Phalle, a dû acheter une sacoche et une souris pour l'ordinateur portable de l'école publique de Lalleu, pour un montant de 32.89 € et qu'il y a lieu de le rembourser.

**Vote : 11 Pour**

## **REMBOURSEMENT FACTURE TISSUS MYRTILLE A UN AGENT PÉRISCOLAIRE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent périscolaire a dû acheter des patrons de couture de déguisement pour les activités de garderie de l'école publique de Lalleu, pour un montant de 10.00 € et qu'il y a lieu de le rembourser.

**Vote : 11 Pour**

## **ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE DU CDG35**

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2025 les collectivités doivent adhérer à une Convention de Participation Prévoyance.

Dans ce sens, le Centre De Gestion (CDG) 35 a proposé de faire un appel public à concurrence en vue de conclure une convention de participation départementale à adhésion facultative des collectivités et des agents – risque prévoyance. A la suite de cet appel il a été signé une convention avec TERRITORIA MUTUELLE représenté par ALTERNATIVE COURTAGE en date du 17 juillet 2023 pour une durée de 6 ans à compter du 1er Janvier 2024.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2024, et rappelle qu'il revient à chaque agent de décider d'adhérer par contrat individuel aux garanties auxquelles il souhaite souscrire.

**Vote : 11 Pour**

## **ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CDG35**

La Mairie a l'opportunité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu des textes régissant le statut de ses agents. Actuellement le contrat d'assurance se terminant au 31 décembre 2023, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à un nouveau contrat au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 et ce pour une durée de 4 ans avec le Cabinet RELYENS et la Compagnie CNP.

Il concernera les agents titulaires ou stagiaires immatriculés à la CNRACL et les agents titulaires ou stagiaires mais non adhérents à la CNRACL et donc à l'IRCANTEC.

**Vote : 11 Pour**

## **CONVENTION AQUALIA**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par une délibération en date du 10 novembre 2022, le comité syndical du SIEFT (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil) a attribué la gestion du service public de production et de distribution d'eau potable à la société AQUALIA à compter du 1er janvier 2023.

Ainsi, il a lieu de conventionner avec AQUALIA qui a donc remplacé VEOLIA pour l'instauration de la facturation et le reversement des redevances assainissement pour notre commune.

**Vote : 11 Pour**

## **DECISION MODIFICATIVE N°3**

Afin de pouvoir payer la facture des travaux de voirie pour la route de la Gerbaudière - La Fléchais, il est nécessaire de faire une modification comptable en passant une écriture comptable de compte à compte :

2315 « installation matériel et outillage technique » -12 000€

2315 « installation matériel et outillage technique » opération 27 Voirie : +12 000€

**Vote : 11 Pour**

## MAIRIE

### INFORMATION CIMETIÈRE

Les conseillères et conseillers en charge de la commission cimetière viennent de terminer le recensement des concessions. Ils/Elles vous invitent à venir les rencontrer, pour vérifier l'exactitude de leurs informations.

**Le vendredi 17 novembre 2023  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
A la salle de la mairie de Lalleu.**

Vous remerciant par avance pour votre collaboration.

### GESTION DES DÉCHETS

Vous avez sûrement reçu par courrier un **guide pratique pour améliorer les gestes de tri**, adressé par le Smictom des Pays de Vilaine.

La commune vous rappelle que des **sacs de biodéchets** sont **disponibles gratuitement en Mairie**. Ils servent à recueillir exclusivement les déchets alimentaires ou déchets organiques de la cuisine.

